

## CHIRURGIE ORALE

POLYCLINIQUE DE L'ATLANTIQUE Porte Chézine  
Avenue Claude Bernard BP 40419 44819 SAINT-HERBLAIN Cedex  
Tél 02 40 95 82 77 Fax 02 40 95 81 70 Urgences 02 40 95 94 91 www.drguyot.fr

**Dr Michel GUYOT**

**Docteur en Chirurgie Dentaire**

*Docteur en Médecine (non inscrit)*

*Ancien Interne des Hôpitaux de Nantes*

*Ancien Assistant Hospitalo-Universitaire*

*du Centre de Soins, d'Enseignement et de Recherche Dentaires  
du CHU de Nantes*

*DU de Chirurgie et Prothèses Implantologiques (Paris V)*

*DU de Dermatologie de la Muqueuse Buccale (Paris V)*

*DU d'Expertise Maxillo-Faciale et Bucco-Dentaire (Montpellier I)*

*DU de Sédation Consciente (Clermont-Ferrand I)*

*Maîtrise de Sciences Biologiques et Médicales (Pharmacologie)*

**Spécialiste Qualifié en CHIRURGIE ORALE**

*N°RPPS : 10000873371*

### **INFORMATION MEDICALE POUR LES RECEVEURS D'ALLOGREFFE**

Madame, Monsieur,

Au cours de l'intervention chirurgicale, votre chirurgien pourra être amené à vous greffer un tissu osseux d'origine humaine.

Il s'agit d'un matériau qui permettra de réparer et de consolider un éventuel défaut de votre propre tissu osseux. Votre chirurgien a choisi d'utiliser le greffon PHOENIX® pour son efficacité clinique, sa conformité aux plus récentes exigences de qualité, traçabilité, sécurité et enfin pour son origine avec plus de 100 000 greffons implantés.

Chaque tissu osseux PHOENIX® utilisé par votre chirurgien, provient exclusivement de têtes fémorales de donneurs vivants qui sont opérés de prothèse totale de hanche en France.

Le procédé de sécurisation de ce tissu osseux est identique depuis 1992 et réalisé par TBF (Tissus Banque de France), Banque de Tissus autorisée par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé. Il se fait dans le cadre des règles de sécurité sanitaire, garantissant que toutes les précautions ont été prises pour assurer la réussite de votre intervention.

Une traçabilité est assurée pour ce greffon et votre nom est alors enregistré dans la base de données de la Banque de Tissus qui a déclaré cette activité auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté.

Au même titre que pour d'autres types de greffes entre autres, cette allogreffe contre-indique tout don sanguin par principe de précaution.

Votre chirurgien est à votre disposition pour vous fournir toute explication complémentaire concernant l'utilisation de ce produit.

En cas de complications, il est conseillé de prendre contact avec votre chirurgien.

**Dans le cadre de la consultation, il vous a été exposé les risques et les effets secondaires inhérents à l'acte opératoire en relation avec votre traitement.**

***Information reçue et bien comprise.***

***Date et Signature du patient ou du représentant légal***

***Signature du praticien***

**Document à remettre daté signé au plus tard le jour de l'intervention**